



Boletín de Noticias Internacionales

Nº 01 - AVRIL 2021

Bulletin d'actualités internationales
Nº 01 - AVRIL 2021

Nous vous présentons le premier bulletin d'actualités internationales. Cette édition traite principalement la publication de la proposition sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (qui modifie la directive d'information non financière) intégrée dans un train de mesures destiné à favoriser l'investissement durable. Le lancement de la procédure de réglementation de l'UE implique son transfert au Conseil et au Parlement européens, afin d'y être traitée. Nous espérons que le contenu suscite votre intérêt.

Adela Vila

Responsable du service international.

AUDIT

Nouveautés relatives au déroulement de la proposition du règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA)

CEAOB (COMMITTEE OF EUROPEAN AUDITING OVERSIGHT BODIES), l'organisme européen qui réunit les superviseurs du secteur des audits a remis une **lettre** aux trois organes chargés du déroulement de la procédure de cette **initiative** (Commission, Conseil et Parlement européens) pour leur indiquer que les auditeurs ne devraient pas être inclus de façon automatique dans le cadre de l'application du règlement et que si cela est jugé indispensable, il faudrait réviser les obligations pour y faire figurer les caractéristiques des activités d'audit et leurs risques en matière de TIC.

Guides non obligatoires pour la nomination d'auditeurs par les Entités d'Intérêt Public (EIP)

CEAOB (COMMITTEE OF EUROPEAN AUDITING OVERSIGHT BODIES) a publié un **document avec des questions et des réponses** sur la façon d'appliquer les normes de sélection des audits d'EIP. Le document indique quand s'appliquent les clauses de l'article 16 du règlement d'audit 537/2014, ainsi que l'orientation en cas de fusions et de scissions d'entreprises, ou encore ce que signifie l'adjudication « ouverte » et à quel moment elle devient obligatoire.

Nouveautés sur les propositions de réforme du secteur au Royaume-Uni.

Le Financial Reporting Council (FRC) a publié sa **Stratégie 2021/22** après une période de consultation où la plupart des personnes interrogées se sont montrées très favorables à la création du nouveau superviseur ARGA. La rénovation du FRC et sa transition vers l'Audit, Reporting and Governance Authority (ARGA) est un sujet qui a été soulevé dans le **rapport de Sir John Kingsman**, qui demandait la création d'un organisme qui améliore la supervision indépendante et s'occupe de la concentration au sein du secteur.

Autres documents utiles

- **Procès-verbaux** de la réunion de CEAOB (COMMITTEE OF EUROPEAN AUDITING OVERSIGHT BODIES) du 16 mars, qui approuve son **rapport annuel**.
- Traduction en espagnol de la **ISA 315 (Révisée en 2019) Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives, des modifications de concordances et des modifications corrélatives**.
- **Nouveau guide de l'IAASB** sur la ISAE 3000 (Révisée) afin de l'appliquer aux missions d'assurance autre que les audits ou examens limités aux informations financières historiques et en particulier aux « informations étendues », qui englobent les rapports de durabilité, les rapports intégrés et les rapports sur les émissions de gaz à effet de serre, entre autres.
- **Déclaration conjointe** de l'USA-UE Regulatory Forum qui reconnaît la grande collaboration en matière de supervision de l'audit.

INFORMATION CORPORATIVE

Proposition de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD).

Une **proposition de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises**, rendue publique le 21 avril dans un **train de mesures** destiné à améliorer le flux d'argent destiné aux activités durables au sein de l'Union européenne, a été transmise au Conseil de l'UE. Cette proposition, qui modifie la directive d'information non financière suggère d'élargir sa portée, de rendre obligatoire la vérification des informations, détaille les informations à divulguer et suggère de les étiqueter afin de pouvoir les lire avec des moyens numériques.

Déclaration d'ESMA concernant le Brexit et l'application de la directive de transparence

Déclaration qui explique l'application des dispositions de la **Directive de transparence** applicables aux entités du Royaume-Uni, avec des valeurs cotées sur un marché régulé de l'UE et qui sont maintenant des émetteurs de pays tiers, selon cette directive.

Déclaration d'IOSCO sur la déclaration de la Fondation IFRS en matière de création d'un Conseil de normes internationales de l'information sur le développement durable

IOSCO (International Organization of Securities Commissions) remercie le **communiqué de la Fondation IFRS** qui annonce la formation d'un groupe de travail présidé par la Fondation, pour commencer la préparation technique en faveur de la création du Sustainability Standards Board dans le cadre de la structure de la Fondation, et sous sa gouvernance. Dans son **communiqué**, IOSCO annonce également la création d'un groupe d'experts chargé d'évaluer les recommandations techniques développées au sein du projet.

Recommandation finale d'EFRAG sur l'adoption de la IFRS 17 Contrats d'assurances.

À l'issue d'une procédure complexe, EFRAG a finalement livré son **Final Endorsment Advice** sur la IFRS 17 qui comprenait les modifications de juin 2020. La direction d'EFRAG conclut par consensus, qu'outre les exigences liées aux cohortes annuelles applicables à certains contrats, la IFRS 17 remplit les caractéristiques qualitatives nécessaires pour voter en faveur de son adoption. Il ne peut y avoir de consensus en faisant uniquement référence à l'exigence d'appliquer des cohortes annuelles à certains contrats. C'est maintenant au tour de la Commission européenne et du Parlement européen de décider d'adopter ou pas la norme, et s'il y a lieu, d'inclure des exceptions à son application. Pour ce faire, la recommandation est transmise à l'Accounting Regulatory Committee, qui devra donner son avis.

Autres documents utiles

- **Annual Report on enforcement and regulatory activities d'ESMA** sur les activités des autorités de supervision nationales, sur l'application de la norme sur les informations des entreprises, fournie par les autorités nationales en 2020.
- Premier **risk assessment report** conjoint des autorités de supervision européennes de 2021. Le rapport montre les principales vulnérabilités.
- **Proposition** d'une nouvelle approche des informations que doit divulguer l'IASB dans les états financier.
- **Déclaration d'IOSCO** sur les évaluations de l'application du principe d'entreprise en fonctionnement et sur les informations à divulguer pendant la pandémie de la COVID.

AUTRES SUJETS

Demande de contributions sur les systèmes fiscaux durables. ACCOUNTANCY EUROPE invite les experts en conseils fiscaux à envoyer leurs idées concernant la façon d'aborder les sujets de la fiscalité et l'environnement. La « Call for papers » se trouve sur le site **Web d'ACCOUNTANCY EUROPE**, accompagnée d'une explication détaillée du projet.

Train de mesures sur le blanchiment de capitaux, **résumé des initiatives** en cours sur ce sujet, préparé par les services du Parlement européen.

Réponses au Roadmap publié le 4 mars sur la mise à jour de la communication de la Commission sur les services professionnels.

Consultation sur les modifications apportées aux normes de supervision des audits de pays tiers (USA). La SEC a publié ses propositions d'amendement de la loi présentée en décembre sur les entités étrangères cotées aux USA et qui ne permettent pas la supervision de l'audit par le PCAOB. La SEC devra publier les entreprises concernées avant d'appliquer les exigences.

Directive (UE) 2021/514 du Conseil du 22 mars 2021 qui modifie la directive 2011/16/UE relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal.

Bulletin numérique mensuel élaboré par l'Instituto de Censores Jurados de Cuentas de España

www.icjce.es